

## Communiqué de presse

---

### Préparer l'économie nationale aux défis du 21<sup>e</sup> siècle

Lors d'une conférence de presse en date du 13 octobre 2008, la Fedil s'est prononcée sur un certain nombre de sujets d'actualité en relation, notamment, avec l'environnement conjoncturel actuel, les finances publiques et la situation du Luxembourg en matière de compétitivité.

Le président de la Fedil, Robert Dennewald, a noté que la crise financière apparaît désormais plus durable et plus importante qu'initialement craint et que le Luxembourg n'en est pas épargné. Dans ce contexte, Robert Dennewald a salué l'action du gouvernement pour recapitaliser les banques Dexia et Fortis suite à une forte chute de la valeur boursière ayant provoqué une crise de confiance. La détérioration à court et moyen termes des perspectives de croissance ainsi que le renchérissement du crédit ont un effet négatif sur l'économie « réelle », à savoir les secteurs de l'industrie, de la construction et des services non-financiers.

Selon Robert Dennewald, la crise financière actuelle ne devrait cependant pas donner lieu à des scénarios relevant du catastrophisme, mais devra plutôt donner matière à réflexion au sujet des pistes à suivre afin de préparer l'économie nationale aux défis du 21<sup>e</sup> siècle. Il s'agit, dans ce contexte, de mettre en œuvre les réformes structurelles au niveau du fonctionnement du marché du travail ou encore des systèmes de protection sociale et - au vu du fait que la crise actuelle trouve son origine dans un secteur bien particulier de l'économie - de renforcer davantage les efforts de diversification de la structure économique.

Dans son analyse des paramètres relatifs aux finances publiques, le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a déclaré que, compte tenu des incertitudes caractérisant la situation conjoncturelle actuelle, la prudence doit rester de mise et les dépenses publiques doivent être davantage efficaces. La Fedil rejoint ainsi le Premier ministre ayant déclaré récemment que les hypothèses sur lesquelles se base le projet de budget pour l'année 2009 doivent encore se confirmer. Désormais la croissance économique pour 2008 est estimée à 2,5%, contre une hypothèse de 4,5% pour le budget 2008 et, en considérant la détérioration du climat conjoncturel international, une révision à la baisse de l'hypothèse de croissance pour 2009, actuellement fixée à 3%, n'est pas à exclure.

Toujours en relation avec les finances publiques, Nicolas Soisson a déclaré qu'il faut féliciter le gouvernement d'avoir maintenu un haut niveau de dépenses publiques en matière d'infrastructures au service de l'économie et de recherche publique. De même, le directeur de la Fedil s'est prononcé favorablement au sujet de l'abolition du droit d'apport récemment confirmée par le Premier ministre, estimant que cette mesure constitue une avancée positive, tout comme la baisse de l'impôt sur les collectivités de 22% à 21% au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Considérant le contexte conjoncturel difficile, la Fedil salue le fait que le gouvernement n'ait pas cédé - à l'aube d'élections sociales - aux revendications des syndicats au sujet de l'abolition prématurée de la modulation de l'indexation. En effet, la modération salariale décidée dans le cadre des discussions tripartite de 2006 est plus actuelle que jamais alors que la compétitivité des entreprises luxembourgeoises s'est détériorée au cours des années passées.

Lors de la même conférence de presse, la Fedil a présenté sa publication « *Défis 2020 - Message aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009* » déjà remise aux partis politiques siégeant actuellement au niveau du parlement national. Selon Robert Dennewald, les élections du 7 juin 2009 sont d'une importance capitale pour l'économie luxembourgeoise et, par conséquent, les priorités des entreprises doivent dès lors figurer en tête de l'agenda des partis politiques.

Les entrevues avec les différents partis politiques ont mis en évidence un certain nombre de convergences de vues, notamment en ce qui concerne la nécessité de veiller à la compétitivité de l'économie nationale et à poursuivre la voie entamée de la diversification de la structure économique. Par ailleurs, le rôle capital du facteur énergie, tout comme la nécessité de poursuivre la voie de la simplification et de l'accélération des procédures administratives en faveur des entreprises ont trouvé un large consensus.

Aujourd'hui, l'environnement, dans lequel les entreprises opèrent, est largement influencé par les décisions du législateur et des autorités aux niveaux national et européen. Les entreprises s'attendent dès lors à ce que ces derniers facilitent l'investissement et la création d'emplois.

Luxembourg, le 13 octobre 2008